

Le premier juillet deux mil vingt-quatre à dix-huit heures et quarante minutes, le Conseil Municipal de L'ISLE D'ESPAGNAC, régulièrement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ISSARD, Maire.

PRÉSENTS : Mmes DANÈDE - DONADIEU - DUMAS - FOUCAUD - LAMAURE - RAFIK - REGRENIL - RIGONDEAUD - MM. BOISARD - FONTAINE - GERGAUD - ISSARD - LAFFENÊTRE - PÈBRE - QUÉRY - TIFALLA - ZIAT

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. BURLIER à M. PÈBRE
M. MAZÈRE à Mme REGRENIL
Mme OLIVIER à M. FONTAINE
Mme PROUX à M. ZIAT
M. MATHA à M. ISSARD
Mme EL HARMOUCHI à Mme RAFIK
M. BANIZETTE à Mme LAMAURE
M. GUIBRETEAU à M. GERGAUD
Mme GAUTHERIE à Mme FOUCAUD

Membres en exercice :	29
Présents :	17
Votants :	26
Date de convocation :	25/06/2024

ABSENT EXCUSÉ : M. DEVAUTOUR

ABSENTS : M. DUMORTIER - Mme EL BASRI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme RAFIK

DÉLIBÉRATION 2024-07-02 - TARIFICATION DES CONCESSIONS, DES COLUMBARIUMS ET DES CAVURNES DANS LES 2 CIMETIÈRES

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que ce projet de délibération annule et remplace la délibération n° 2016-02-33 du 8 février 2016 relative à la modification des prestations et révision des tarifs du columbarium et des concessions dans les 2 cimetières.

Monsieur le Maire rappelle que le règlement général des cimetières de la ville de L'Isle d'Espagnac prévoit que des cavurnes puissent être créés et concédés au sein du cimetière Chemin des Prises de Giraud (nouveau).

Il informe l'assemblée que les cavurnes, destinés exclusivement au dépôt d'urnes cinéraires, seront créés prochainement et pourront être proposés à la vente à compter du 1^{er} septembre 2024.

Monsieur le Maire propose de se prononcer sur la tarification suivante applicable à compter du 1^{er} septembre 2024 (tarification inchangée pour les concessions, révisée pour les columbariums et nouvelle pour les cavurnes) :

Concessions trentenaires pour caveaux hors sol :

Emplacement simple (3.60 m²) : 270.00 €

Emplacement double (6.00 m²) : 450.00 €

Concessions trentenaires pour tombes et caveaux dans le sol :

Emplacement simple (2.40 m²) : 180.00 €

Emplacement double (4.80 m²) : 360.00 €

Columbariums : concessions pour 15 ans :

Emplacement pouvant contenir 2 urnes : 400.00 €

Columbariums : concessions trentenaires :

Emplacement pouvant contenir 2 urnes : 800.00 €

Cavurnes : concessions pour 15 ans :

Emplacement pouvant contenir 4 urnes : 400.00 €

Cavurnes : concessions trentenaires :

Emplacement pouvant contenir 4 urnes : 800.00 €

AR Prefecture

016-211601661-20240701-2024_07_02-DE
Reçu le 03/07/2024

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- **D'APPROUVER** la tarification des concessions, des columbariums et des cavurnes telle que décrite ci-dessus.
- **DE L'AUTORISER** à signer tout document y afférent.

La commission Urbanisme et Patrimoine a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 12 juin 2024.

La commission Finances – Ressources Humaines a émis un avis favorable à l'unanimité lors de sa séance du 14 juin 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la tarification des concessions, des columbariums et des cavurnes telle que décrite ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

En application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. En application des dispositions de l'article R 421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits et les
membres présents ont signé au registre
Pour extrait conforme,
Fait et publié à L'ISLE D'ESPAGNAC, le 2 juillet 2024
Monsieur le Maire



AR Prefecture

016-211601661-20240701-2024_07_02-DE
Reçu le 03/07/2024